



# la coopération **laitière**

Communiqué de presse – 21 octobre 2020

## **EGA année 3** **La rémunération de l'associé- producteur : un enjeu de premier plan pour La coopération laitière**

A l'aube de la 3<sup>ème</sup> année des EGA, La coopération laitière confirme le cap qu'elle s'est donnée il y a deux ans : aller chercher de la valeur à l'aval pour permettre une plus juste répartition de la valeur à l'amont et répondre ainsi à son objectif prioritaire : une meilleure rémunération des producteurs qui prenne compte des coûts de production.

Depuis 2 ans, la filière laitière est souvent citée en exemple lors des conclusions des négociations commerciales mais cela ne doit pas entraver le chemin qu'il reste à parcourir pour que les objectifs soient atteints. Aussi, La coopération laitière reste pleinement mobilisée et concentrée sur ses enjeux et les prochaines négociations commerciales devront permettre de franchir un cap significatif pour garantir la pérennité et la compétitivité des coopératives laitières.

*« Nous sommes satisfaits du ton que donne le gouvernement. Le tryptique qu'il a énoncé récemment - Confiance, transparence, exigence - est en totale adéquation avec les valeurs qui régissent nos principes coopératifs. C'est ce qui permettra une juste rémunération de la valeur jusqu'aux producteurs : c'est aussi notre combat depuis l'ouverture des EGA ! », explique Damien Lacombe, Président de La Coopération Agricole Laitière*

**Des recommandations de bonnes pratiques diffusées à l'ensemble du réseau**

Pour permettre une marche en avant significative, La coopération laitière a émis des recommandations de bonnes pratiques au réseau des coopératives laitières et s'investit dans leur déploiement au niveau régional :

- **L'intégration aux règlements intérieurs de la prise en compte des indicateurs de coûts de production** dans la rémunération de l'associé-coopérateur.
- **La définition d'un prix prévisionnel dit « objectif »** pour encore plus de transparence et répondre mieux aux obligations de la loi EGAlim.

### **A PROPOS DE LA COOPÉRATION LAITIÈRE**

La coopération laitière a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. La coopération laitière s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la coopération laitière, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par leurs associés coopérateurs. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de 11,9 milliards d'euros en 2018. Plus de 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

### **CONTACTS PRESSE**

#### **Agence Pressario**

Hortense Grégoire  
01 46 24 19 80  
[hortense.gregoire@pressario.fr](mailto:hortense.gregoire@pressario.fr)

Gypsie Bloch  
06 23 75 21 67  
[gypsie@pressario.fr](mailto:gypsie@pressario.fr)

#### **La coopération laitière**

Chloé Chiarotto  
07 84 29 62 26  
[cchiarotto@lacoopagri.coop](mailto:cchiarotto@lacoopagri.coop)



**La coopération agricole laitière**  
42 rue de Châteaudun  
75009 Paris  
[cooperatives-laitieres.coop](http://cooperatives-laitieres.coop)



# la coopération **laitière**

Communiqué de presse – 21 octobre 2020

La coopération laitière encourage les coopératives laitières à élaborer puis à communiquer, à chaque assemblée générale, un prix prévisionnel dit « objectif ». Ce prix objectif projette la rémunération de l'associé-coopérateur correspondant à l'acompte et au complément de prix. La coopérative donne rendez-vous aux associés-producteurs lors des assemblées générales pour en échanger.

*« La coopération laitière garde le cap de son engagement dans les EGA. Cette année est vraiment charnière, on arrive à un moment clé. Dans notre filière, tout le monde a conscience qu'il faut aller au bout, que nous sommes dans une année décisive. Nous gardons le cap et nous maintenons notre engagement pour aboutir à des négociations commerciales qui permettent de créer de la valeur et de la répartir à l'amont », déclare Damien Lacombe, Président de La coopération laitière*

-